

QUESTION ORALE

Sortie d'immeubles sur le parking de l'école enfantine à Vicques

Vicques, le 12 septembre 2018

Les deux immeubles derrière la Poste à Vicques arrivent au terme de leurs constructions. L'accès à ces bâtiments, qui comportent plusieurs appartements donc de nombreux véhicules, se fait par la rue de l'indépendance, puis en traversant le parking de l'école enfantine. Cette zone est déjà très dangereuse à l'arrivée et au départ des enfants, mais aussi lors du transit des élèves de l'école secondaire. Cela demande aux conducteurs beaucoup de vigilance.

Faire passer un trafic supplémentaire au travers d'un parking d'école enfantine n'est à mon sens pas judicieux.

C'est une aberration de la part du service cantonal des constructions d'avoir opté sur cette solution plutôt que de préférer une sortie directe sur la route cantonale. Et pourtant c'était possible en passant à droite de la Poste.

Questions :

Comment la commune s'est positionnée envers cet accès lors du dépôt de permis?

La commune pense-t-elle prendre des dispositions particulières pour lutter contre les risques accrus par ce trafic sur le parking de l'école enfantine ?

Merci pour votre réponse.



Martin Clerc